

pondre? Pourquoi nos chemins de fer doivent-ils perdre le transport de toute la soie venant de Tokio au Canada? Pourquoi faut-il qu'un produit qui entre en franchise au Canada et aux Etats-Unis passe par les Etats-Unis, faisant perdre ainsi cette clientèle aux chemins de fer canadiens, tout cela parce que le département du Revenu national insiste sur un droit de dumping en raison du change? Je n'ai pas encore eu de réponse, quoique j'aie déjà posé la question deux fois au ministre du Revenu national. Voilà le genre de mesures restrictives qu'on impose dans le pays; je trouve que cela dépasse toutes les bornes du bon sens. Ce n'est pas étonnant que le ministre des Finances manque de revenus. Qu'il maintienne sa politique de tarif élevé; c'est la politique du Gouvernement et il est parfaitement libre d'appliquer la politique qu'il prêche. Mais que le ministre des Finances veille à ce que ses collègues ne contrecarrent pas ses projets au point de le forcer à proposer ce genre d'impôts. Notre commerce d'importation avec les Etats-Unis a diminué de 600 millions. J'ignore si nous avons besoin du coton et des autres articles que nous achetions des Etats-Unis, mais avec un droit moyen de 15 p. 100, ces 600 millions donneraient au ministre exactement 90 millions, et il ne se trouverait pas en face du problème qui se présente à lui aujourd'hui.

Monsieur le président, je n'ai jamais préconisé le libre-échange; j'ai toujours été en faveur d'un tarif fiscal qui donne incidemment quelque protection. Je ne crois pas que les Canadiens désirent un tarif douanier si élevé ou si bas qu'il ne puisse pas rapporter de revenus et qui les oblige à subir des charges fiscales comme celle que le ministre propose ce soir. Le public doit fournir des fonds au Gouvernement, il doit trouver l'argent. S'il ne le donne pas au moyen de taxes indirectes, par le tarif douanier et ainsi de suite, il doit le payer par des impôts sur les denrées de première nécessité. Ce budget nous démontre ce que peut coûter un tarif élevé qui empêche les denrées d'entrer et ne rapporte aucun revenu. Mes amis qui approuvent un tarif modéré me permettraient de leur dire que la démonstration serait la même avec un tarif de libre-échange; on devrait chercher des revenus au moyen de taxes directes.

M. DUFF: Mais il n'en coûterait pas si cher aux contribuables.

L'hon. M. MALCOLM: Probablement non. Je fais appel au ministre sur ce point; il ne peut pas modifier la ligne de conduite du Gouvernement, mais il est des choses qu'il peut faire. Sans l'annoncer à cor et à cris, il peut diminuer les frais administratifs, ici, peut-être pas autant qu'on ne le ferait dans

[L'hon. M. Malcolm.]

une administration privée, mais d'une manière substantielle. Sans adopter de loi, il peut faire disparaître un grand nombre de règlements vexatoires au ministère du Revenu national, ce qui aidera aux hommes d'affaires du pays et augmentera ses recettes. Sans aucun abandon de sa ligne de conduite, il peut reviser certains articles du tarif afin de créer des recettes plus importantes que celles d'aujourd'hui. Je puis bien sincèrement dire au ministre que je ne veux pas même répondre à ce qu'il a dit touchant le fardeau que le Gouvernement actuel a hérité du précédent. Je suis arrivé à la Chambre en 1921, en même temps que beaucoup d'honorables députés que je vois autour de moi, ce soir. A cette époque, les déficits du réseau national étaient de 60 millions par année, il ne semblait exister aucune chance d'équilibrer le budget, et les nuages, sans être aussi sombres à l'horizon politique, étaient assez pour que les honorables députés de ce côté-ci de la Chambre critiquent sévèrement le Gouvernement sur tout ce qu'il faisait. J'étais ici en 1929, alors que notre commerce avait pris des proportions plus grandes que nous ne l'eussions jamais rêvé et que le chômage était pour ainsi dire nul. J'ai entendu les honorables députés de la droite prononcer les plus violentes critiques contre le Gouvernement de l'époque. Je les ai entendus critiquer toute notre politique tarifaire. Je les ai entendus dire qu'elle avait complètement échoué et que notre Gouvernement était le pire que jamais le Canada eût vu. Le ministre des Finances peut dire sincèrement qu'en comparaison des violentes critiques dont le Gouvernement a été le sujet au cours de la session de 1930, tout ce que nous avons pu dire au sujet du Gouvernement actuel peut se qualifier de paroles aimables. Nous avons voulu être justes et, pour ma part, je désire l'être. Je comprends les responsabilités du Gouvernement et je saisis l'art difficile de diriger les ministères, mais je puis dire au ministre des Finances que la situation ne se réglera pas par ce grignotage de taxes. Le premier ministre avait l'habitude de dire qu'il fallait couper le mal profondément dans la chair, et c'est certainement vrai. La situation est anormale et nous devons adopter des méthodes anormales. Je crois qu'en ce moment le peuple canadien attend des événements hors de l'ordinaire; je ne pense pas qu'il critiquera le Gouvernement actuel, mais plutôt qu'il le félicitera de prendre des mesures extraordinaires afin de diminuer les frais administratifs. Bien des gens parlent des frais du gouvernement de Grande-Bretagne. Les taxes que paie le peuple anglais ne sont pas beaucoup plus élevées, par tête de la po-